

Lepuix

Le monument aux morts retrouve son éclat d'antan

À Lepuix, le monument aux morts situé face à la mairie a retrouvé tout son éclat grâce à un important chantier de restauration mené par le premier adjoint et l'employé communal. Pendant une dizaine de jours, près de 150 heures de travail ont été consacrées à la remise en état de la clôture en fer forgé et de l'édifice centenaire.

Face à la mairie de Lepuix, le monument honorant les soldats morts pour la France durant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 retrouve son éclat d'antan. Une dizaine de jours de travail minutieux ont été nécessaires pour restaurer la clôture en fer forgé datant de 1922.

Gérard Travers, premier adjoint, et l'employé communal ont consacré de nombreuses heures à ce chantier. Ils s'affairent autour de l'un des symboles du souvenir local : le monument érigé en l'honneur des morts de la Grande Guerre et du second conflit mondial.

**Peinture, soudure...
Un coup de jeunesse**

L'objectif était de redonner un peu de jeunesse à cet édifice de plus de 104 ans, qui nécessitait un important dé-



Il a fallu retirer les multiples couches de vieille peinture pour redonner de l'éclat à la barrière qui entoure le monument et en consolider certaines parties.

Photo Alain Fendeler

capage et une remise en état.

De multiples couches de peinture avaient fini par masquer la finesse du travail d'origine. Après quelques soudures nécessaires, chaque centimètre a été soigneusement traité au Rustol afin d'éviter le retour de la rouille, avant l'application de la nouvelle peinture.

Une addition légère

Au total, ce chantier exemplaire aura représenté environ 150 heures de travail

pour remettre à neuf ce beau monument, fièrement situé face à la mairie.

Pour le budget communal, l'addition reste légère : seules les fournitures, d'un montant de 500€, sont à la charge de la commune. La main-d'œuvre, assurée par les deux agents municipaux, permet une économie substantielle.

Une belle illustration de l'engagement local pour préserver la mémoire sans grever les finances publiques.